

Etre bénévole pour « Enerterre »



Contacts

Camille FONTENELLE

Tél. 06 82 64 60 22

asso.enerterre@gmail.com

Laurent BOUYER

Chargé d'étude précarité énergétique

Tél. 02 33 71 62 41

lbouyer@parc-cotentin-bessin.fr

Maison du Parc

3 village Ponts Douve

Saint-Côme-du-Mont

50500 Carentan-les-Marais

Tél. 02 33 71 61 90

Lutter contre l'inconfort et la précarité énergétique

Le Parc naturel régional des Marais du Cotentin et du Bessin expérimente une opération d'accompagnement à l'amélioration du confort des logements, appelée «Enerterre».

Enerterre recherche une **baisse des consommations d'énergie** du logement. Le projet offre un **accompagnement à la réhabilitation** à partir d'un diagnostic de l'habitat, de propositions techniques, de conseils, et la réalisation de travaux grâce à **des chantiers participatifs d'auto-réhabilitation partagée**.

Pourquoi être bénévole sur un chantier ?

La mixité est source de richesse : tous les auto-constructeurs ayant des projets de rénovation écologique et sensibles aux expériences solidaires et conviviales peuvent participer à ce dispositif.

- C'est une bonne manière de se former aux techniques de restauration du bâti
- Les auto-constructeurs se sentent parfois seuls, c'est l'occasion d'échanges et de convivialité.
- Tout le monde peut participer, il faut simplement avoir une assurance Responsabilité Civile et prévoir une inscription à l'association Enerterre (5€ sur place) qui couvrent ses adhérents en cas d'accident.
- Vous avez une paire de chaussures de sécurité, et l'association met à disposition gants, lunettes, protections auditives et masques anti-poussières...
- Les chantiers débutent vers 8h30-9h et se terminent vers 17h30.

Les travaux **potentiels**

- travaux de réfection et de réalisation d'enduits
- travaux légers de reprises de maçonnerie
- travaux d'isolation des toitures, des combles
- travaux d'isolation des murs (dont enduits isolants)
- travaux d'étanchéité des huisseries
- travaux de préparation avant intervention d'un professionnel

**Contactez le Parc pour connaître les
prochaines dates et lieux de chantiers**
02 33 71 61 90

Avec le soutien de :



www.parc-cotentin-bessin.fr

Etre bénévole pour « Enerterre »



Lutter contre l'inconfort et la précarité énergétique

Le Parc naturel régional des Marais du Cotentin et du Bessin expérimente une opération d'accompagnement à l'amélioration du confort des logements, appelée « Enerterre ».

Enerterre recherche une **baisse des consommations d'énergie** du logement. Le projet offre un **accompagnement à la réhabilitation** à partir d'un diagnostic de l'habitat, de propositions techniques, de conseils, et la réalisation de travaux grâce à **des chantiers participatifs d'auto-réhabilitation partagée**.

Pourquoi être bénévole sur un chantier ?

La mixité est source de richesse : tous les auto-constructeurs ayant des projets de rénovation écologique et sensibles aux expériences solidaires et conviviales peuvent participer à ce dispositif.

- C'est une bonne manière de se former aux techniques de restauration du bâti
- Les auto-constructeurs se sentent parfois seuls, c'est l'occasion d'échanges et de convivialité.
- Tout le monde peut participer, il faut simplement avoir une assurance Responsabilité Civile et prévoir une inscription à l'association Enerterre (5€ sur place) qui couvrent ses adhérents en cas d'accident.
- Vous avez une paire de chaussures de sécurité, et l'association met à disposition gants, lunettes, protections auditives et masques anti-poussières...
- Les chantiers débutent vers 8h30-9h et se terminent vers 17h30.

Contacts

Camille FONTENELLE

Tél. 06 82 64 60 22

asso.enerterre@gmail.com

Laurent BOUYER

Chargé d'étude précarité énergétique

Tél. 02 33 71 62 41

lbouyer@parc-cotentin-bessin.fr

Maison du Parc

3 village Ponts Douve

Saint-Côme-du-Mont

50500 Carentan-les-Marais

Tél. 02 33 71 61 90

Les travaux **potentiels**

- travaux de réfection et de réalisation d'enduits
- travaux légers de reprises de maçonnerie
- travaux d'isolation des toitures, des combles
- travaux d'isolation des murs (dont enduits isolants)
- travaux d'étanchéité des huisseries
- travaux de préparation avant intervention d'un professionnel

**Contactez le Parc pour connaître les
prochaines dates et lieux de chantiers**
02 33 71 61 90

Avec le soutien de :



www.parc-cotentin-bessin.fr